

PAROISSE St PIERRE - St PAUL EN BOCAGE

JOURNAL PAROISSIAL N° 65 NOËL 2015

rue de la Mairie 61100 La Lande-Patry 02 33 65 22 14 - paroissaintpierresaintpaul61.jimdo.com - paroissaintpierre-stpaulenbocage@wanadoo.fr

Invitation Noël



Les enfants de 4 à 6 ans et leur famille sont invités à découvrir et accueillir Jésus **MERCREDI 23 DÉCEMBRE 2015 à 17 H, à l'église de la Lande-Patry. Venez avec tous vos amis.**

Paroisse St-Pierre/St-Paul-en-Bocage,
Équipe « Baptême-Eveil à la Foi »

D'autre part, cette année, les enfants des catés proposent que les 4/6 ans les accompagnent à la veillée de Noël, le jeudi 24 décembre, à 20 H, à la Lande-Patry. Nous nous efforçons de faire participer les enfants, afin qu'ils conservent un souvenir chaleureux de ce moment en famille. Une répétition sera organisée le samedi 19 décembre et nous avons besoin de savoir quels enfants participeront à la veillée. Contacter Annie, **avant le 17 décembre** → Tél. 02.33.66.87.37 ou e-mail : annie.lesellier@orange.fr

Nom et prénom du ou des enfants(s)

Participera à la veillée de Noël à la Lande-Patry
(Rayez la mention inutile)

Ne participera pas à la veillée

UNE CANONISATION QUI FAIT PARLER

Notre diocèse a été associé de près à l'événement qu'a constitué la canonisation de Louis et Zélie Martin au cœur du synode sur la famille. Cet événement touche bien sûr l'Église catholique, mais il est impressionnant de voir comment il attire aussi l'attention de nos contemporains, bien au-delà de nos cercles habituels.

La canonisation elle-même fut très belle et pour ceux qui ont pu se rendre à Rome, nous garderons de ces jours un souvenir inoubliable. La beauté et la simplicité de la liturgie, l'ambiance paisible et fraternelle sur la place Saint-Pierre, les paroles évangéliques de notre pape François... sans oublier le beau soleil romain qui s'était lui aussi invité. Prions pour que ces grâces soient maintenant vécues au quotidien par chacun.

Mais la canonisation a été aussi l'occasion d'une grande ouverture et de rencontres multiples. J'ai pour ma part été interviewé par des radios, y compris nationales. Les questions des journalistes, la curiosité et l'intérêt qu'ils manifestaient m'ont beaucoup touché. Ils avaient soif de mieux connaître, mieux comprendre. [...]

Lorsque l'Église vit de son trésor, c'est-à-dire de l'Évangile, elle est écoutée, elle entre en dialogue. Telle est la leçon des saints, puissions-nous la retenir et la mettre en pratique.

✠ Mgr. Jacques Habert, Évêque de Séez

NOËL ARRIVE !

Noël, un événement qui a marqué pour toujours l'histoire du monde.

Noël, un événement qui n'est plus seulement que religieux aujourd'hui, mais aussi culturel, historique, familial, commercial.

Déjà les grandes artères de nos villes et communes sont en train de revêtir leur plus belle robe ou l'on déjà revêtu : toutes sont quasiment déjà illuminées et offrent une ambiance de joie, de fête.

Les familles ne sont pas en reste, elles sont déjà elles aussi en effervescence : les listes des cadeaux à offrir sont d'ores et déjà prêtes et des achats ont commencé ou vont l'être incessamment.

Pour le chrétien, Noël n'est pas qu'une occasion de retrouvaille en familles, un moment de réjouissance entre amis, mais surtout un accueil : l'accueil de Celui qui est déjà venu et qui doit venir, l'accueil de Celui qui vient à chaque instant dans notre vie à travers les hommes et les femmes, les enfants et les jeunes... que nous côtoyons, à travers les événements - même dramatiques - que nous vivons... : Jésus, le Fils du Dieu et Sauveur du monde.

Un programme pour mieux L'accueillir : ouvrir son cœur, écouter sa parole, changer sa vie, se convertir, veiller et être attentif à cette venue pour du moins imperceptible.

À chacun donc son programme personnel et communautaire (ecclésial) pour préparer et accueillir le Prince de la Paix qui veut nous entraîner à sa suite pour créer des conditions favorables à la paix du monde, de notre monde... Bonne préparation à Noël et bonne fête de Noël, la naissance du Prince de la Paix.

✠ P. Amand, Prêtre modérateur

Dates à retenir

Jeudi 17 décembre : Veillée autour de la crèche à 18h30 à Cerisy

Vendredi 18 décembre : Célébration Pénitentielle à 17h à La Lande

Mardi 22 décembre : Célébration pénitentielle à 20h30 à La Lande

Jeudi 24 décembre : Veillée de Noël et messe à 20h à La Lande

Vendredi 25 décembre : Noël, messe du jour à 10h30 à Caligny

Dimanche 27 décembre : St Étienne, messe à 10h30 à Landisacq

Mardi 12 janvier : Accueil des migrants : réunion à 20h30 à La Lande-Patry, la salle de la Mairie

Samedi 30 janvier : Galette des rois de la paroisse à 14h30 : tous les acteurs de la paroisse sont invités à se retrouver à la salle Émile Halbout de La Lande-Patry (inscription obligatoire, voir page 4)

Mercredi 10 février : Les Cendres, messe à St Paul à 19h30

SUITE AUX ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE : SOIRÉE DE PRIÈRE À LA SALLE DE LA ROTONDE LE 21 NOVEMBRE



La soirée de prière s'est déroulée à la salle de la rotonde (paroisse catholique bienheureux Marcel Callo de Flers). Elle fut introduite par le P. Philippe Pottier, curé, puis suivie de l'intervention de Abdelghani Safou, membre musulman de "Vivre ensemble la fraternité", et de l'imam flérian Veyssel Celebi (de l'une des 4 communautés musulmanes de la région).

Au cours de cette soirée, des textes ont été lus par des représentants de toutes les communautés présentes : des textes profanes, des versets du Coran, des extraits de psaumes, les béatitudes de l'Évangile selon Saint Matthieu. Des vidéos ont été projetées. La beauté et la profondeur des textes choisis et de leurs commentaires ont participé à créer une unité, une fraternité, une compréhension du ressenti de ces événements vécus dans une émotion toute particulière.

LOURDES : TÉMOIGNAGE (SUITE)

Le pèlerinage diocésain est un grand moment de l'année, c'est une rencontre fraternelle sous la protection de Marie, rassemblés autour de notre Évêque, nous y sommes en famille. Le pèlerinage diocésain comprend plusieurs branches : les pèlerins valides ; l'hospitalité avec les personnes malades, handicapées et âgées et le pélé-jeunes. Tous ces groupes sont possibles grâce aux bénévoles, qui eux, paient leur voyage comme tous. Mais lorsque nous sommes au service, quel qu'il soit, nous sommes remplis de bonheur d'apporter à ceux que nous entourons la joie de pouvoir participer à ce voyage dont ils rêvaient. La paroisse St Pierre - St Paul n'est pas en reste, cette année nous étions cinq valides, dix hospitaliers, trois jeunes et un accompagnant. Le pèlerinage de Lourdes 2016 aura lieu du 25 au 30 août. Nous avons toujours besoin de plus de bénévoles. Pour les jeunes, une nouvelle organisation : le Pélé Bleu, pour les nouveaux (découvrir Lourdes à partir de 11/12 ans) ; le Pélé Blanc pour ceux qui ont déjà participé (aider les nouveaux, participer à plusieurs tâches, vivre autre chose, jusqu'à 16 ans) ; les jeunes hospitaliers (avoir plus de 16 ans). Venez et vous reviendrez !!!

Thérèse

LA RENTRÉE DES CATÉCHISMES

Depuis le 26 septembre, c'est reparti pour une année scolaire, mais les inscriptions ne sont pas closes ! Vos enfants et vous-mêmes, parents, pouvez venir voir comment se déroule une séance. Cela vous permettra de répondre à l'engagement que vous avez pris le jour du



baptême de vos enfants : « vous aurez à l'éduquer dans la foi, de sorte qu'en gardant les commandements, il aime Dieu et le prochain comme le Christ nous l'a enseigné : « - êtes-vous prêts à vous engager ? » question que le prêtre vous a posée et à laquelle vous avez répondu : « - oui, nous le sommes ».

Nous nous rencontrons tous les quinze jours/trois semaines à la salle de l'atelier à Caligny. Nous sommes quatre encadrantes, l'aide de nombreux parents est très précieuse, nous constatons que les parents qui participent sont heureux de le faire, ils s'inscrivent pour une rencontre, et ensuite, ils reviennent à chaque rencontre. Pour nous, c'est du bonheur de voir la fraternité qui se vit dans ces rencontres.

Le groupe est composé de 37 enfants : 13 CE1, 11 CE2, 6 CM1, 7 CM2 ; 5 de Landisacq, 1 de St Paul, 7 de la Lande, 2 de la Bazoque, 5 de Cerisy, 5 de St Pierre, 3 de Montilly, 9 de Caligny.



J'ÉTAIS UN ÉTRANGER...

Depuis trois semaines, les attentats de Paris ainsi que la COP 21 concentrent toute l'information.

Les médias sont quasiment silencieux sur les demandeurs d'asile. Ils ne cessent pourtant de venir en Europe. Ceux qui sont arrivés attendent dans des conditions qui nous font honte et sont parfois soumis à des traitements inhumains.

Voici déjà plusieurs mois, le Pape François s'est adressé à tous les chrétiens en demandant que chaque paroisse accueille une famille de demandeurs d'asile. **Il n'a pas dit « soutenez les mouvements caritatifs », il a dit « accueillez ».** Cette invitation ne s'adresse pas aux individus isolément, elle s'adresse aux communautés paroissiales.

En ce temps de l'Avent, interrogeons-nous : que pouvons-nous faire ?

L'accueil d'une famille est un engagement matériel et moral important pour une durée d'au moins un an. Il signifie prendre en charge financièrement le logement, assurer un accompagnement presque quotidien : aide alimentaire, déplacements, école, santé, apprentissage de la langue, adaptation à notre culture... et nécessite des compétences variées. **Nous devons donc être nombreux.**

Nous proposons de créer une association réunissant bonnes volontés et soutiens financiers, avec des chrétiens et des non-chrétiens des 8 communes formant notre paroisse et d'ailleurs. Une réunion d'information aura lieu

**le mardi 12 janvier à 20h30
à la salle de la mairie de La Lande-Patry**

Chacun de vous y est chaleureusement invité !

2016 : ANNÉE DE LA MISÉRICORDE

Du 8 décembre 2015 au 20 novembre 2016, l'Église catholique célébrera une Année Sainte extraordinaire. Ce « Jubilé de la Miséricorde » débutera par l'ouverture de la Porte Sainte à la basilique Saint-Pierre de Rome, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception et se terminera par la solennité du Christ Roi.

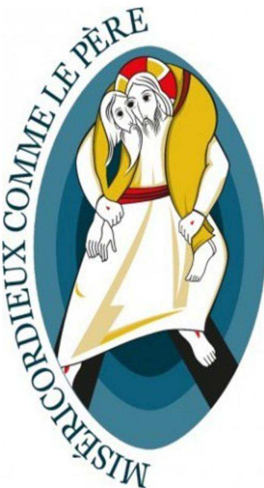
L'annonce d'une Année Sainte extraordinaire a été faite à l'occasion du deuxième anniversaire de l'élection du Pape François, durant l'homélie de la célébration pénitentielle par laquelle le Saint-Père a lancé l'initiative « 24 heures pour le Seigneur ». Proposée par le Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation, celle-ci proumet dans le monde entier l'ouverture extraordinaire des églises pour inviter à l'adoration du Saint-Sacrement et la célébration du sacrement de réconciliation. Le thème de cette année est tiré de la lettre de Saint Paul aux Éphésiens : « Dieu riche en Miséricorde » (Éphésiens 2,4).

L'ouverture du prochain Jubilé se fera à l'occasion du 50^e anniversaire de la clôture du Concile Œcuménique Vatican II, en 1965, et pour cela il revêt une signification particulière qui pousse l'Église à continuer l'œuvre entamée par Vatican II.

Pendant le Jubilé, les lectures pour les dimanches du temps ordinaire seront tirées de l'Évangile de saint Luc, « l'évangéliste de la miséricorde ». Dante Alighieri le qualifia de « scriba mansuetudinis Christi », « narratore della mitezza del Cristo ». Sont très connues, dans l'Évangile de la Miséricorde de Luc, les paraboles : la brebis égarée, la drachme per-

due, le père miséricordieux.

L'annonce officielle et solennelle de l'Année Sainte sera faite par la lecture et la publication, près de la Porte Sainte, de la *Bulle*, le dimanche de la Miséricorde Divine, la fête instituée par Saint Jean-Paul II qui est célébrée le dimanche après Pâques.



Autrefois, chez les Juifs, le jubilé était une Année proclamée sainte qui tombait tous les cinquante ans. Pendant cette année, on devait rendre l'égalité à tous les fils d'Israël, offrant de nouvelles opportunités aux familles qui avaient perdu leur propriété, et même la liberté. Aux riches, en revanche, l'année jubilaire rappelait que le temps s'approchait dans lequel les esclaves israéliens, de nouveaux rendus égaux, auraient pu revendiquer leur droit. « La justice, d'après la loi d'Israël, se proposait surtout la protection des faibles » (Saint Jean-Paul II, dans *Tertio Millennio Adveniente* 13).

L'Année sainte, une opportunité pour approfondir notre foi

L'Église catholique a entamé la tradition de l'Année Sainte avec le Pape Boniface VIII en 1300. Boniface VIII avait prévu un jubilé à chaque siècle. À partir de 1475 – dans le but de permettre à toute génération de vivre au moins une Année Sainte- le jubilé ordinaire fut établi au rythme de 25 ans. Un jubilé extraordinaire, en revanche, est convoqué à l'occasion d'un événement remarquable. Les Années Saintes ordinaires célébrées jusqu'à aujourd'hui, sont au nombre de 26.

La dernière Année Sainte remonte au Jubilé de l'année 2000. La tradition de convoquer des jubilés extraordinaires remonte au XVI^e siècle. Les dernières Années Saintes extraordinaires du siècle passé ont été celles de 1933, convoquées par Pie XI pour le XIX^e centenaire de la Rédemption ainsi que celle de 1983, convoquée par Jean-Paul II pour les 1950 ans de la Rédemption.

L'Église catholique a donné davantage une signification spirituelle au jubilé juif. Cela consiste dans un pardon généralisé, une indulgence ouverte à tous et dans la possibilité de renouer le lien avec Dieu et le prochain. C'est pourquoi l'Année Sainte est toujours une opportunité pour approfondir notre foi et vivre, d'un engagement renouvelé, le témoignage chrétien.

Par le *Jubilé de la Miséricorde*, le Pape François met en lumière le Dieu miséricordieux qui invite tous à revenir chez Lui. La rencontre avec Lui inspire la vertu de la miséricorde.

Le rite du début du jubilé est l'ouverture de la Porte Sainte. Il s'agit d'une porte que l'on ouvre seulement pendant l'Année Sainte, tandis que durant les autres années, elle demeure murée. Ce sont les quatre basiliques, les plus importantes, qui ont

une Porte Sainte : Saint-Pierre, Saint-Jean de Latran, Saint-Paul hors les murs, Sainte-Marie Majeure. Le rite d'ouverture de la Porte Sainte exprime le symbole que, durant le jubilé, un « parcours extraordinaire » vers le salut est offert aux fidèles. Les portes saintes de ces basiliques seront ouvertes après l'ouverture de la Porte Sainte de la basilique Saint-Pierre.

La miséricorde, c'est maintenant !

La *miséricorde* est un thème que le Saint-Père affectionne tout à fait spécialement. En effet, déjà quand il était évêque, le Pape François avait choisi comme devise « *Miserando atque eligendo* ». Il s'agit d'une citation tirée des Homélies de saint Beda le vénérable qui, dans son commentaire de l'épisode évangélique au sujet de la vocation de Saint Mathieu, écrit : « *Vidit ergo Jesus publicanum et quia miserandum atque eligendo vidit, ait illi Sequere me* » (« Jésus vit un publicain et comme il le regarda avec un sentiment d'amour et le choisit, il lui dit : Suis-moi »). Cette homélie est un hommage à la miséricorde divine. Une traduction de la devise papale pourrait être : « Avec des yeux de miséricorde ».

Au moment de son premier Angélus, après son élection, le Saint-Père disait : « Ressentir de la miséricorde, ce mot change tout. C'est le mieux que nous pouvons ressentir : cela change le monde. Un peu de miséricorde fait en sorte que le monde soit moins froid et plus juste. Nous avons besoin de comprendre bien cette miséricorde de Dieu, ce Père miséricordieux qui est tellement patient ». (Angélus du 17 mars 2013)

Pendant l'Angélus du 11 janvier 2015, il a affirmé : « Il y a tellement besoin, aujourd'hui, de miséricorde et il est important que les fidèles laissent la vie et l'apportent dans les différents milieux de la société. En avant ! Nous sommes en train de vivre le temps de la miséricorde : c'est maintenant le temps de la miséricorde ».

De plus, dans son message pour le 2015, le Saint-Père

SOUTENEZ CE JOURNAL !

Rappel : le journal paroissial est distribué dans TOUTES les boîtes aux lettres des 8 communes de notre paroisse. Il a cependant un coût. Pour aider la paroisse à financer cet outil missionnaire, merci de nous aider en retournant le formulaire ci-dessous :

M.
Rue, lieu-dit
Commune
Soutient pour un an (4 numéros, 10€) au Journal de la paroisse St Pierre-St Paul en Bocage (à remettre à la quête ou à l'accueil paroissial)

GALETTE DES ROIS 2016

M.
participera (-ront) à la **Galette des Rois 2016**
le samedi 30 janvier à 14h30 salle É. Halbout (La Lande)
Nombre de personnes :

écrit : « Combien je désire que les lieux où l'Église se manifeste, ainsi que nos paroisses et, spécialement, nos communautés, deviennent des îles de miséricorde au milieu de la mer de l'indifférence ! »

Le Pape François a confié au Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation l'organisation du *Jubilé de la Miséricorde*.

Le Pape François ouvrira l'année jubilaire de la Miséricorde à Rome le 8 décembre. Dans notre diocèse, Mgr Habert ouvrira la "Porte Sainte" en la cathédrale de Sées le dimanche 13 décembre à 15h.

Trois autres églises jubilaires ouvriront leur porte jubilaire le dimanche 20 décembre : la basilique d'Alençon, la basilique de Montligeon et l'église St Germain à Flers. Tout au long de cette année, un itinéraire jubilaire sera proposé aux pèlerins qui viendront dans ces lieux pour une démarche personnelle ou communautaire.

Tous les chrétiens du pôle missionnaire du Bocage nord sont activement invités à la célébration d'ouverture en l'église St Germain le 20 décembre :

- 14h30 spectacle "Le secret de l'arbre de Noël"

- 16h célébration d'ouverture de l'année jubilaire, accueil de la lumière de Bethléem avec les scouts de France.

L'année s'achève. Vous qui avez eu recours aux services de notre Paroisse : baptême, catéchisme, mariage, inhumation, messe dominicale..., avez-vous versé votre participation au Denier de l'Église ? Rappel : l'Église catholique ne reçoit AUCUNE SUBVENTION et ne vit que de dons... Salaire des prêtres, formations, déplacements, entretien des locaux, du matériel, chauffage, électricité : tout cela requiert un financement ! Adressez votre participation au **Denier de l'Église** à la paroisse (quête, accueil) ou à : Association Diocésaine de Sées, 29 rue Conté BP 25 61500 SÉES. Ce don est déductible des impôts ; un reçu vous sera délivré.

JOIES ET PEINES DE NOS FAMILLES AU 26 NOVEMBRE 2015

| Baptême | Lande-Patry) |
|---------------------------|---|
| Nora FAUCHEUX (Landisacq) | Claude LECONTE (Caligny) Valérie BREMENSON (La Lande-Patry) |
| Décès | Louise LECORNU (Cerisy-Belle-Étoile) Solange CHALLE(Landisacq) |
| Agnès GUILLEMIN (La | |

PERMANENCES À L'ACCUEIL PAROISSIAL

L'Accueil Paroissial se trouve à droite de la Mairie de La Lande-Patry
Jeudi de 17 h à 19 h
Vendredi de 17 h à 19 h
Samedi de 10 h à 12 h
Téléphoner de préférence à ce moment-là
n° 02 33 65 22 14 ; en cas d'urgence, le répondeur vous communiquera le n° de la personne responsable